

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES DES TICKETS SPORTS ET PAIEMENT REGLEMENT INTERIEUR

Le dispositif Tickets Sports permet aux enfants de 7 à 17 ans de pratiquer des activités sportives pendant les vacances scolaires, à des tarifs très abordables (2 Euros par demi-journée).

Tennis, danse, golf, sports collectifs, mais aussi VTT, ski alpin, escalade, accrobranche (...), les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs municipaux et des intervenants extérieurs.

Les enfants doivent être assurés pour les dommages causés aux tiers par le biais d'une garantie « responsabilité civile ».

I - RESERVATIONS ET ANNULATIONS

Les inscriptions se font uniquement via la fiche d'inscription à télécharger sur le site de la ville :

www.ville-bagneresdebigorre.fr

Aucune inscription ne sera possible par **téléphone** ou par **mail**. Aucune liste d'attente ne sera mise en place.

La fiche d'inscription est aussi disponible au gymnase Cordier ou à l'accueil de la mairie.

Une fois votre fiche d'inscription complétée, elle devra être **déposée** dans la boîte à lettre du service des sports ou remise à la secrétaire, dans une enveloppe fermée **avec votre paiement**, à partir de 8h le jour de l'ouverture des inscriptions (Dates sur site de la ville).

Tout dossier incomplet (éléments obligatoires à joindre **Fiche d'inscription + paiement**) et/ou déposé avant la date d'ouverture des inscriptions ne sera pas traité.

Vous serez contacté par le service des sports UNIQUEMENT si les activités réservées par vos soins sont complètes ; si vous n'êtes pas contacté, votre réservation est validée (à condition que votre dossier soit complet).

LES RESERVATIONS SONT TRAITEES PAR ORDRE D'ARRIVEE.

- Activités réservées :

Une fois vos activités réservées, vous ne pourrez plus désinscrire l'enfant (sauf sur présentation d'un certificat médical).

II - REGLEMENT ET MOYEN DE PAIEMENT

LE REGLEMENT doit être effectué :

En même temps que le dépôt de la fiche d'inscription :

par chèque : chèque à l'ordre des « Tickets sports ».
 A déposer à l'adresse suivante dans la boîte aux lettres ou à la secrétaire du service des sports :

SERVICE DES SPORTS
Gymnase Cordier
Rue Henri Cordier
65200 BAGNERES DE BIGORRE

• en espèce : dans une enveloppe fermée à déposer en main propre au secrétariat du service des sports à partir de 8h le jour de l'ouverture des inscriptions : présence de la secrétaire : lundi de 8h à 12h et de 12h30 à 17h45, mardi de 12h30 à 17h45.

NE DEPOSEZ AUCUNE ESPECE DANS LA BOITE AUX LETTRES.

NI LES EDUCATEURS SPORTIFS NI LES INTERVENANTS EXTERIEURS NE RECEPTIONNERONT VOTRE PAIEMENT.

Si le paiement n'est pas effectué, l'enfant ne pourra pas participer à l'activité.

III - CONDITIONS DE REMBOURSEMENT:

- si une activité est annulée en raison du mauvais temps, elle sera remplacée par une autre dans le gymnase donc aucun remboursement ne sera possible. En revanche si aucune autre activité n'est proposée en remplacement suite à cette annulation, vous serez remboursé.
- Si votre enfant est malade, les activités seront remboursées **sur présentation d'un certificat médical**. Dans ce cas-là, il convient de prévenir le service des sports par mail pour libérer une place le jour de l'absence de votre enfant.

En l'absence de justificatif médical, dans un délai de 48 heures, toutes les activités réservées seront facturées.

CONTACT SERVICE DES SPORTS

Gymnase Cordier – Rue Henri Cordier

65200 Bagnères de Bigorre

Téléphone: 05 62 91 16 13

Mail: service.sports@ville-bagneresdebigorre.fr